

# ***Normes concernant l'alimentation et la nutrition pour les garderies réglementées – Guide à l'intention des parents***

Les *Normes concernant l'alimentation et la nutrition pour les garderies réglementées* présentent l'ensemble des exigences qui doivent être respectées par les services de garde d'enfants et les garderies en milieu familial à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

## **Qui a élaboré les normes?**

Les normes ont été élaborées par le Groupe consultatif pour l'aide à l'alimentation et à la nutrition dans les garderies réglementées. Ce groupe était formé de représentants du gouvernement, des Services de la santé publique, des établissements de formation et du secteur de la garde d'enfants, et était co-présidé par des représentants du ministère des Services communautaires et du ministère de la Santé et du Mieux-être. Des consultations publiques ont également eu lieu, et les commentaires de plus de 500 participants ont contribué à la version finale des normes qui est en vigueur aujourd'hui.



## **De quoi s'agit-il?**

Les nouvelles normes mettent l'accent sur 13 domaines : les aliments et les boissons servis, l'eau potable salubre, l'allaitement maternel, l'adaptation du menu aux nourrissons, la salubrité alimentaire, les considérations alimentaires particulières, les routines relatives aux repas et aux collations, l'environnement des repas et des collations, la transmission d'attitudes positives à l'égard de l'alimentation et de la nutrition, la collecte de fonds à l'aide d'aliments et de boissons, le fait que la nourriture ne doit pas servir à obtenir des comportements souhaités, les événements spéciaux, et la promotion et la publicité. Par la mise en œuvre de ces normes, les enfants recevront des aliments qui correspondent aux lignes directrices de *Bien manger avec le Guide alimentaire canadien*.

Ainsi, les aliments servis contiendront une quantité minimale de sodium, de sucre ajouté, de gras ajouté, de gras saturé et de gras trans. Ils seront aussi une bonne source de fibres. Les normes visent également à présenter des attitudes positives envers l'alimentation et la nutrition aux enfants, et à faire en sorte que tous les aliments servis aux enfants soient sécuritaires.

## Quels sont les avantages?



La base des nouvelles normes est simplement l'amélioration du régime alimentaire des enfants dans les garderies réglementées par l'amélioration de la qualité des aliments qu'ils reçoivent. Si l'on offre aux enfants des aliments variés et nutritifs dans les garderies, les enfants auront la chance d'essayer de nouveaux aliments sains et de développer des préférences pour ces aliments. Les normes visent à influencer de façon positive les attitudes des enfants envers l'alimentation et la nutrition en permettant au personnel des garderies et aux fournisseurs de soins de leur offrir des conseils et des possibilités

d'apprentissage. Tous ces avantages peuvent rester avec l'enfant jusqu'à l'adolescence et l'âge adulte, améliorant ainsi la santé des enfants, des jeunes et des adultes pendant des années à venir.

## Quel est mon rôle?

La participation des familles et la communication sont essentielles à l'adoption d'attitudes et de pratiques saines en matière d'alimentation chez les enfants. Cela peut se faire de façon indépendante à la maison, ou encore les familles peuvent collaborer avec le personnel des garderies et les fournisseurs de soins pour participer aux repas et aux collations. Si les leçons apprises à la garderie sont renforcées à la maison par les adultes qui influencent la vie d'un enfant, ce dernier adoptera des habitudes saines durables et grandira en bonne santé.

Pour obtenir plus d'information sur les *Normes concernant l'alimentation et la nutrition pour les garderies réglementées*, consultez le :

[http://www.gov.ns.ca/coms/families/provider/documents/Manual-Food\\_and\\_Nutrition.pdf](http://www.gov.ns.ca/coms/families/provider/documents/Manual-Food_and_Nutrition.pdf)

[insert French link]